



COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

Conseil communal

RAPPORT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES AFFAIRES REGIONALES (CCAR) SUR LE PREAVIS N° 01/2018

Fusion ORPC Lavaux-Oron et adoption des statuts de l'Association intercommunale de l'ORPC du district de Lavaux-Oron

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission consultative des affaires régionales (CCAR) a été convoquée le lundi 15 janvier 2018 pour la présentation du préavis N°01/2018 concernant la Fusion ORPC Lavaux-Oron et l'adoption des statuts de l'Association intercommunale de l'ORPC du district de Lavaux-Oron.

Etaient présents à cette séance de présentation :

Bureau du Conseil :	Monsieur A. Roth, président Monsieur C. Devalte, 2 ^{ème} vice-président Madame P. Salathé, scrutatrice Monsieur M. Markides, scrutateur Monsieur D. Bérard, secrétaire
Municipalité :	Monsieur G. Muheim, Syndic Madame Ch. Dupertuis Madame C. Schiesser Madame N. Greiner-Meylan Monsieur Ph. Michelet
CCAR :	Monsieur J-C. Bartolacelli, Président Madame C. Aubert Madame Cl. Gygi Monsieur F. Michaud Monsieur Ch. Stutz

Objectif du préavis

La Municipalité soumet à l'approbation du conseil communal la constitution d'une seule organisation de protection civile pour le district de Lavaux-Oron regroupant les Organisations régionales de protection civile (ORPC) de Lausanne-Est, de Lavaux et d'Oron, soit 17 communes ainsi que l'acceptation des statuts.

Le délai initial de la mise en œuvre des nouvelles ORPC par les communes dans l'avant-projet était d'une année après l'entrée en vigueur de la modification de la Loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPCi). Les communes ont toutefois requis une prolongation de ce délai lors de la consultation. Celui-ci a été arrêté à trois ans, soit au 1^{er} janvier 2018.



COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

Conseil communal

Mais concernant la nouvelle région du district de Lavaux-Oron, un délai supplémentaire d'une année a été accordé après validation du conseil d'Etat.

Objectifs de la régionalisation

L'objectif premier de cette réforme est de créer une organisation de protection civile basée sur le district. Le deuxième objectif est un regroupement des forces permettant de moderniser et d'améliorer cette structure afin de mieux répondre aux risques et dangers actuels et futurs, tout en garantissant la même qualité de prestations à l'ensemble des citoyens de ce canton.

Pour rappel, le processus de modernisation de la Protection civile vaudoise, initié il y a plusieurs années, a été définitivement accepté en novembre 2014 par le Grand Conseil vaudois qui a approuvé à l'unanimité le projet de modification de la Loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPCi) du 11 septembre 1995. La nouvelle loi définit une réorganisation de la Protection civile en **10 Organisations régionales de Protection civile (ORPC)** calquées sur le découpage des districts.

Statuts

Lors du conseil communal du 29 juin 2017, la CCAR vous a informé qu'elle avait participé, sur invitation de la municipalité, à la séance de présentation des statuts par le Préfet le 18 mai 2017.

Après avoir pris connaissance des statuts, la CCAR avait fait part de ces commentaires et des propositions à la Municipalité.

Ces remarques ont également été portées à la connaissance des autres municipalités et ont été intégrées dans l'élaboration des statuts qui vous sont soumis dans ce préavis.

Pour le reste, la CCAR n'a pas d'objection à formuler sur cette fusion et le contenu des statuts et vous encourage à accepter ce préavis.

Conclusion

Vu ce qui précède, la Commission consultative des affaires régionales vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'accepter le préavis N°01/2018, à savoir « Fusion ORPC Lavaux-Oron ainsi que l'adoption des statuts de l'Association intercommunale de l'ORPC du district de Lavaux-Oron » tel qu'il vous est présenté.

Pour la CCAR :

Jean-Charles Bartolacelli
Président et rapporteur

.....

Caroline Aubert

.....

Claudine Gygi

.....

Frédéric Michaud

.....

Christian Stutz

.....

Fait à Belmont-sur-Lausanne, le 15 février 2018